

Modifications du peuplement herpétologique dans les Antilles françaises

disparitions et espèces allochtones

1^{ère} partie : Historique - Amphibiens

Depuis les premières descriptions de l'herpétofaune écrites au XVII^e siècle, les modifications de l'habitat, la chasse, l'introduction de nombreux prédateurs et depuis quelques années, l'arrivée de nombreuses espèces allochtones ont modifié les peuplements précolumbiens d'amphibiens et de reptiles des Antilles françaises. Dans cette première partie, nous présentons les données qui ont permis la reconstitution des peuplements originels, puis l'impact des prédateurs et enfin les espèces d'amphibiens allochtones. La seconde partie sera consacrée aux reptiles allochtones et aux modalités de colonisation de ces espèces.

Michel Breuil*

Fortuné Guiougou**

Karl Questel*** - Béatrice Ibéné****

* Département de Systématique et d'Évolution
Taxonomie et collections. UMS 602 Amphibiens-Reptiles,
Muséum national d'histoire naturelle, 25, rue Cuvier 75005 Paris.

** Association le Gaïac, Sainte-Rose, Guadeloupe.

*** <http://stbarthnature.blogspot.com>

**** L'Association pour la sauvegarde et la réhabilitation de la faune des Antilles (LASFA) : www.faune-guadeloupe.com

Les écrits des Pères de l'Église du XVII^e siècle comme Breton (1609-1687), Du Tertre (1610-1687), Plumier (1646-1704) et Labat (1663-1738) décrivent la faune des Antilles françaises avant que la colonisation, associée à la chasse et à la mise en culture de nombreux milieux, ne modifie les peuplements originaux.

Par la suite, des naturalistes envoyés par le Muséum national d'histoire naturelle parmi lesquels Félix-Louis L'Herminier (1779-1833) et Ferdinand-Joseph L'Herminier (1802-1866) en Guadeloupe, Thibault de Chanvalon (1725-1788), Auguste Plée (1786-1825) et Alexandre Moreau de Jonnés (1778-1870) en Martinique ont, par leurs spécimens, leurs correspondances, leurs notes de terrain, leurs publications et leurs manuscrits inédits, complété et précisé les descriptions de ces premiers chroniqueurs. Ils ont conduit à une nouvelle vision de l'herpétofaune des Petites Antilles⁽¹⁾.

Depuis quelques années, des études archéozoologiques à grande échelle dans des sites fossilifères et des sites habités par les Amérindiens se sont développées et ont livré des quantités impressionnantes de fossiles dont l'étude conduit à une reconstitution plus précise de l'évolution des peuplements^(2,3).

La Dominique, laissée par les Européens aux Indiens Caraïbes, abrite, en raison de l'absence importante de chasse et d'un faible développement agricole, une faune encore très riche comparée à celle de Guadeloupe et de Martinique. Les îles françaises ont perdu entre autres certains oiseaux endémiques (Psittacidés), le boa constricteur (*Boa* sp.), le « crapaud » de la Do-

minique (*Leptodactylus fallax*) qui est un grand anouïre terrestre, différents lézards dont des ameïves (*Ameiva major*, *A. cineracea*, *Ameiva* sp.) et des holotropides (*Leiocephalus lherminieri*, *L. cf. cuneus*). Les trois espèces de couleuvres (*Liophis cursor*, *L. juliae*, *Alsophis antillensis*) et le scinque mabuya (*Mabuya mabouya*) sont devenus extrêmement rares et ont disparu de certaines îles^(1, 4).

Les témoignages de la présence de *Leptodactylus fallax* à la Martinique sont très nombreux⁽⁵⁾. En revanche sa présence en Guadeloupe n'a jamais été confirmée bien que mentionnée, sans précision, dans plusieurs listes faunistiques^{(1) (5)}. Un manuscrit inédit du botaniste Henri Stéhlé (1909-1983), découvert récemment, indique qu'il aurait lui-même trouvé et collecté cette espèce en Guadeloupe et en Martinique entre 1938 et 1948⁽⁶⁾. Malheureusement, ses spécimens n'ont pas été retrouvés et cette information, très surprenante, demande vérification. L'absence de différenciation génétique entre les leptodactyles de Montserrat et de Dominique montre que la répartition historique de cette espèce provient sans doute d'introductions américaines⁽⁵⁾.

La batrachofaune des Antilles françaises se caractérise par l'absence d'espèces déposant leurs œufs dans l'eau⁽⁷⁾. Toutefois, les anouïres sont bien présents et les sifflements nocturnes qui emplissent les nuits antillaises sont émis par des petits anouïres, les éléuthéroductyles

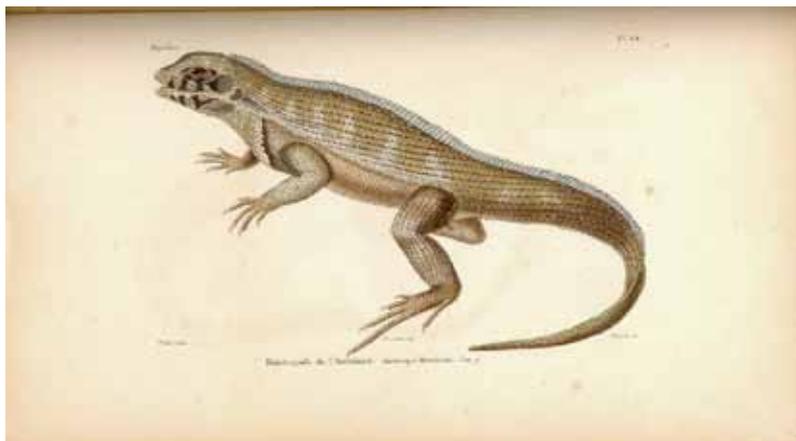


Photo Michel Breuil

ou hylodes, qui déposent leurs œufs à terre. Dans les années 60, la Basse-Terre abritait trois espèces : l'hylode de la Martinique (*Eleutherodactylus martinicensis*), l'hylode de Barlagne (*E. barlagnei*) et l'hylode de Pinchon (*E. pinchoni*), ces deux dernières espèces étant endémiques de cette île. À la même époque, la Martinique était peuplée par l'hylode de la Martinique et l'hylode de Johnstone (*E. johnstonei*). Saint-Martin n'abritait que l'hylode de Johnstone et Saint-Barthélemy n'abritait aucune espèce d'éléuthéroductyle^{(1) (5)}. Toutefois, les manuscrits inédits de Plée⁽¹⁾ et de Félix-Louis L'Herminier⁽⁸⁾ indiquent, au début du XIX^e siècle, la présence d'un anouïre, très probablement un éléuthéroductyle, à Saint-Barthélemy, mais cette espèce a disparu à une date inconnue.

L'holotropide de L'Herminier, *Leiocephalus lherminieri*, disparu de Martinique.

Photo Gerardo Garcia



Le crapaud de la Dominique ou mountain chicken, *Leptodactylus fallax*, habitait la Martinique, il est très menacé à la Dominique et à Montserrat par une moisissure.



Photo Michel Breuil

Le scinque mabouya, Mabouya mabouya, quasiment disparu des Antilles françaises.

Le suivi de l'herpétofaune que nous conduisons depuis plus de 20 ans montre les changements considérables survenus dans les Antilles françaises⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾. La chasse, la destruction de l'habitat (déforestation, pollution), l'introduction de prédateurs et l'arrivée d'espèces invasives d'amphibiens et de reptiles constituent les quatre principales causes responsables des modifications de la biodiversité.

Impact des prédateurs introduits

La disparition de ces amphibiens et reptiles a été attribuée à la petite mangouste indienne (*Herpestes javanicus*) introduite dans de nombreuses îles pour lutter contre les rats dévas-

Photo Michel Breuil



Anolis de Guadeloupe, Anolis marmoratus speciosus, consommant un jeune hémidactyle.

tant les cultures⁽⁹⁾. Bien que la mangouste soit un prédateur des amphibiens et reptiles, on ne peut la tenir pour responsable de toutes les disparitions de reptiles et d'amphibiens dans les Petites Antilles. Certes le scinque (*Mabouya mabouya*) a disparu de nombreuses îles peuplées par des mangoustes mais c'est une espèce à tendance arboricole. Toutefois, la quasi-totalité des îles possédant encore des populations florissantes de couresses (*Liophis*, *Alsophis*) sont celles qui sont dépourvues de mangoustes (Saba, Saint-Eustache, Dominique, Terre-de-Bas-des-Saintes, Saint-Barthélemy).

Compte tenu de leur biologie et de leur arrivée plus ancienne, les chats et les rats ont sans doute été des prédateurs plus destructeurs que les mangoustes. Ainsi, plusieurs espèces de lézards terrestres (ameïves, holotropides, scinques) ont disparu des dépendances de la Guadeloupe et des îlets satellites dépourvus de mangoustes mais où les rats, les chats et les chiens abondent. Les Saintes, Petite Terre et la Désirade en sont de très bons exemples. La mangouste a été accusée d'être responsable de la disparition du grand ameïve (*Ameiva major*) réputé présent en Martinique alors que cette espèce endémique de Petite Terre⁽¹⁾ vivait sur une île dépourvue de mangoustes. Sa disparition est due probablement à la submersion de ces îles par la mer à la suite du séisme de Pointe-à-Pitre de 1844. La disparition des derniers ameïves de Guadeloupe (*Ameiva cineracea*) habitant grand îlet de Petit Bourg est à attribuer au cyclone de 1928 alors que sa disparition de Guadeloupe et des dépendances n'a pas reçu d'explication satisfaisante.

De nombreuses observations réalisées en Guadeloupe et à Saint-Barthélemy montrent la prédation réalisée par les chats sur les différents lézards (anolis, jeunes iguanes, ameïves) et serpents (typhlops, couresses). Les chiens s'attaquent plus volontiers aux iguanes jeunes et adultes. En Martinique, la mangouste était censée lutter contre le serpent venimeux (*Bothrops lanceolatus*), mais elle n'y est pas parvenue. Le crapaud bœuf (*Chaunus marinus*) a été aussi introduit dans les îles où la culture de la canne était développée, pour lutter contre les insectes ravageurs⁽⁵⁾.

La correspondance entre les L'Herminier et le Muséum national d'histoire naturelle et les spécimens qu'ils y ont envoyés ont établi qu'ils avaient ramené en Guadeloupe les deux espèces de tortues d'eau douce, la tortue de Porto Rico (*Trachemys stejnegeri*) et la péluse de Schweigger (*Pelusios castaneus*) originaire d'Afrique de l'Ouest⁽¹⁾⁽⁴⁾. Par ailleurs, l'analyse génétique⁽¹⁰⁾ du raton laveur guadeloupéen montre qu'il est

identique à celui de la côte est des États-Unis, ce qui le fait passer du statut d'espèce endémique (*Procyon minor*) à celui d'espèce introduite (*Procyon lotor*) qui colonise, avec l'aide de l'homme, d'autres îles de la Caraïbe (Martinique, Désirade, Marie-Galante). Cette espèce a été très probablement capturée en Caroline du Sud par Félix-Louis L'Herminier, directeur du musée de Charleston, qui l'a libérée en Guadeloupe. Nous ignorons l'impact précis de ce raton sur l'herpétofaune des Petites Antilles, mais ce prédateur introduit, anthropophile, opportuniste et généraliste dans son régime alimentaire devient envahissant. Introduit avant la mangouste, son effet, tout comme celui de l'opossum (*Didelphis marsupialis*) en Martinique a sans doute été sous-estimé⁽⁵⁾. On peut s'étonner que la Poste française ait sorti pour la seconde fois, en 2007, un timbre illustrant le raton laveur dans la même série que celle de l'iguane des Petites Antilles comme espèce symbolique des DOM-TOM à protéger ! Outre ces prédateurs sauvages et domestiques dont les effets sur la faune sont considérables, on assiste depuis une quinzaine d'années à l'arrivée de nombreuses espèces d'amphibiens et reptiles allochtones dont certaines s'établissent et sont à l'origine de nouvelles populations qui s'installent de manière durable dans les différentes îles et perturbent les peuplements.

Les chèvres domestiques (*Capra aegagrus hircus*) ont un fort impact sur la biodiversité. En détruisant le couvert arboré des îlets de Saint-Barthélemy, elles ont provoqué la disparition des populations d'iguane des Petites Antilles et livré les îlets à une très forte érosion.

Dans cet article, nous considérerons qu'une espèce est envahissante à partir du moment où elle connaît une explosion démographique dans son aire de répartition d'origine dont les causes sont anthropiques et qu'elle est invasive à partir du moment où elle apparaît dans un territoire à la suite de la suppression d'une barrière géographique rompue par l'activité humaine. L'explosion démographique initiale augmente donc le potentiel colonisateur et l'espèce, initialement envahissante dans son aire d'origine, devient invasive en colonisant de nouveaux territoires où elle s'implante à très grande vitesse. On ne confondra pas ces modifications de la dynamique de ces populations avec l'extension normale, progressive, à l'échelle de milliers d'années d'une espèce qui occupe, en fonction de ces moyens de colonisation naturelle, les niches écologiques présentes dans une aire de répartition de plus en plus vaste. Nous suivons donc l'histoire, fondée sur nos observations depuis 20 ans, de quelques amphibiens et reptiles qui,



Photo Anne Breuil

entre autres, à la suite de l'augmentation du trafic inter-îles, ont colonisé, en très peu d'années, de nombreuses îles des Antilles françaises.

L'hylode de Johnstone
(*Eleutherodactylus johnstonei*)
et *l'hylode de la Martinique*
(*Eleutherodactylus martinicensis*)

L'hylode de Johnstone a été signalé la première fois en Guadeloupe au début des années 70. En moins de 20 ans, il a colonisé toute la Basse-Terre puis la Grande-Terre. Il est arrivé à Marie-Galante à la fin des années 80 et depuis a étendu son aire de répartition à l'ensemble de l'île. Il est maintenant présent aux Saintes (Terre-de-Haut) et à la Désirade⁽¹⁾. Il est arrivé à Saint-Barthélemy à l'occasion du transport de matériaux de Guadeloupe pour faire face

Photo Karl Questel



Raton laveur, Procyon lotor, cette espèce introduite par les L'Herminier en Guadeloupe a sans doute causé de gros dégâts.

Couresse d'Anguilla, Alsophis rijgersmaei, blessée par un chat à Saint-Barthélemy, disparue vraisemblablement de Saint-Martin.



Photo Michel Breuil

Combat entre un trigonocéphale de la Martinique, *Bothrops lanceolatus*, et une petite mangouste indienne, *Herpestes javanicus*.

Trachémyde de Porto Rico, *Trachemys stejnegeri*, espèce très abondante à Marie-Galante, introduite dans cette île par Félix-Louis L'Herminier qui y avait été nommé pharmacien.

aux ravages des cyclones de 1995 et depuis il a colonisé une grande partie de l'île. En Martinique, localisé plutôt dans le sud dans les années 60-70, il étend son aire de répartition dans les massifs forestiers humides du Nord où on le rencontre à des altitudes élevées⁽⁵⁾. Il est même présent sur quelques îlets martiniquais. Il a quasiment éliminé l'hylode de la Martinique du Sud de l'île⁽⁵⁾.

La vitesse de colonisation de l'hylode de Johnstone repose sur certaines caractéristiques qui le rendent très compétitif. Malgré sa petite taille, c'est une espèce **thermophile** qui résiste donc à la chaleur et à la déshydratation. Elle a donc de meilleures chances de survie à son arrivée dans un nouveau milieu. Par ailleurs, elle est très anthropophile et se dissimule dans les pots

de fleurs et les matériaux de construction, comportement qui favorise son transport passif. Les œufs, pondus à terre, sont protégés et surveillés par les parents, le succès reproducteur est ainsi plus élevé que chez les espèces endémiques. L'hylode de Johnstone est plutôt une espèce terrestre, très agile, qui fréquente les buissons et la strate herbacée.

L'hylode de Johnstone est ainsi présent dans toutes les îles françaises. L'espèce a même été signalée à Petite Terre, mais elle n'y a pas fait souche. Son arrivée est à relier au transport de matériel et de vivres nécessaires au fonctionnement de la réserve naturelle. La colonisation des massifs montagneux guadeloupéens par cette espèce repousse les espèces endémiques. Dans certaines localités connues il y a une cinquantaine d'années pour abriter ces espèces, on constate une très forte diminution de leurs effectifs au profit de l'hylode de Johnstone⁽¹⁾.

L'hylode de la Martinique a aussi colonisé de nouvelles îles à partir des années 80. Ainsi, il est arrivé à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin très probablement en provenance de la Guadeloupe⁽¹⁾. Toutefois, au vu de la compétition avec l'hylode de Johnstone introduit après les cyclones de 95 à Saint-Barthélemy, l'hylode de la Martinique risque bien d'être éliminé de cette île sèche. On voit ici comment deux espèces très proches présentent une très grande différence dans leur comportement colonisateur et l'hylode de la Martinique ne peut être considérée en l'état actuel comme une espèce invasive.

Le crapaud bœuf (Chaunus marinus)

Le crapaud bœuf a été introduit volontairement dans les îles sucrières des Antilles au

Photo Michel Breuil





Photo Michel Breuil



Photo Karl Questel

XIX^e siècle pour lutter contre des insectes ravageurs de la canne à sucre. L'impact de cette espèce d'origine guyanaise n'est pas connu sur la faune antillaise, en particulier sur les invertébrés. Toutefois, cette espèce est responsable de très gros dommages sur l'herpétofaune australienne par prédation et contact avec la peau qui produit un venin toxique. Il a été suggéré que la présence de cette espèce soit responsable de la disparition du « crapaud de la Dominique » (*Leptodactylus fallax*) bien connu de la Martinique jusqu'au début du XIX^e et actuellement en danger d'extinction à la Dominique et à Montserrat à cause du développement d'une moisissure (*Batrachochytridium dendrobatidis*) qui détruit les populations d'anoures⁽⁵⁾.

L'étude des régimes alimentaires de ces deux espèces montre une nette différence, le crapaud bœuf consomme des proies de petite taille (hyménoptères), mais ne dédaigne pas les grosses alors que le leptodactyle s'attaque préférentiellement à des grosses proies dont des vertébrés. La disparition du leptodactyle de la Martinique a sans doute des origines multiples dont la chasse. L'introduction du manicoü (*Didelphis marsupialis*), qui fréquente le même milieu que le leptodactyle, a sans doute conduit à la fragilisation des populations. La contribution de la mangouste est inconnue, mais en tant qu'espèce diurne, les probabilités de rencontre sont plus

faibles. On peut se demander si la prédation de jeunes crapauds par les leptodactyles n'a pas conduit à un empoisonnement de cette espèce par le venin particulièrement toxique de cette espèce, mais il y a un manque de données entre les dernières mentions fiables de la présence de cette espèce et les introductions du crapaud bœuf et de la mangouste. Toutefois, ces deux espèces fréquentent des milieux différents mais non exclusifs, le crapaud bœuf étant une espèce de milieux ouverts alors que le leptodactyle est une espèce plutôt de milieux forestiers.

La rainette de Cuba (*Osteopilus septentrionalis*)

La rainette de Cuba est originaire de l'île de Cuba. Elle a été introduite accidentellement en Floride où elle prolifère. Elle a été signalée pour la première fois du côté néerlandais de l'île de Saint-Martin en 1987. Nous l'avons découverte en 1996 du côté français de cette île et la même année à Saint-Barthélemy. L'arrivée de cette rainette dans ces deux îles est à relier aux cyclones de 1995 qui ont conduit à leur revégétalisation (palmiers...). Les premières citations de cette espèce sont associées à des jardinerias et à des hôtels ayant fait appel à ces établissements^{(1) (7)}. Elle descend vers le sud de l'arc antillais où elle est signalée par nos collègues de Saint-Kitts, Nevis, Saba et maintenant la Dominique et Sainte-Lucie. Pour l'instant, elle n'a pas été découverte à la Guadeloupe et à la Martinique mais sa présence ne serait hélas pas une sur-

Photo Michel Breuil



L'hylode de Johnstone, *Eleutherodactylus johnstonei*, est une espèce thermophile dont les parents surveillent la ponte, augmentant ainsi leur succès reproducteur.

L'hylode de la Martinique, *Eleutherodactylus martinicensis*, espèce endémique des îles centrales des Petites Antilles, s'est implantée dans les années 80 à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy.

Crapaud bœuf, *Chaurus marinus* (ici une femelle). Cette espèce, introduite dans les Antilles françaises à partir de la Guyane, est omniprésente à basse et moyenne altitude.



Photo Karl Questel

Rainette de Cuba (*Osteopilus septentrionalis*). Son grand pouvoir de colonisation, son anthropophilie, son opportunisme alimentaire, sa voracité et sa toxicité en font une des espèces invasives les plus dangereuses qui étend son aire vers le sud des Petites Antilles.

Rainette des maisons (*Scinax ruber*). Cette rainette possède une grande aptitude à se reproduire dans les habitats artificiels.

prise. Les données actuelles ne permettent pas d'établir si les individus qui colonisent les îles des Petites Antilles proviennent directement de Floride où des îles du banc d'Anguilla sur lesquelles l'espèce est arrivée et s'est développée en un temps record ; cinq années ont suffi pour que Saint-Barthélemy soit entièrement colonisée⁽¹⁾⁽⁷⁾.

Cette espèce de grande taille est particulièrement vorace, elle consomme des gros invertébrés (blattes, iules, coléoptères), mais aussi des vertébrés comme les geckos, les anolis et même des hylodes qui chassent dans les mêmes sites. Son pouvoir de nuisance est colossal et sa vitesse de colonisation très importante. Cette espèce se dissimule dans les moindres interstices et notamment à l'aisselle des feuilles de palmiers et de bananiers, elle supporte bien la déshydratation, sa toxicité limite le nombre de ses prédateurs. Elle se reproduit dans des points d'eau très divers : piscines, bassins de jardins,

Photo Michel Breuil



citernes, collection d'eau stagnante dans différents objets (bidons abandonnés, vieux réfrigérateurs...). Elle supporte également les eaux saumâtres. Sa grande taille et la longueur de ses sauts lui permettent une colonisation rapide des milieux. Elle a le potentiel pour réaliser de gros dégâts sur les espèces autochtones⁽¹⁾⁽⁷⁾.

La rainette des maisons (*Scinax ruber*)

Cette rainette a été découverte la première fois en Martinique en 1997 sur le mur d'une maison. C'est une espèce originaire d'Amérique du Sud. Elle est maintenant présente dans tout le sud de la Martinique. Elle fréquente aussi des immeubles de Fort-de-France. Elle est particulièrement abondante autour des mares, mais se rencontre aussi au milieu des pâturages où elle se reproduit dans les différents abreuvoirs artificiels mis à disposition du bétail⁽⁵⁾⁽⁷⁾.

Ces rainettes sont particulièrement agiles, elles sautent de branche en branche, mais également courent le long de celles-ci. Cette espèce est maintenant signalée dans le nord de la Martinique. Sa capacité à se dissimuler dans différents objets aisément transportés, sa capacité à se reproduire dans des milieux artificiels de petites tailles (bidon, gouttières, réfrigérateurs abandonnés...) en font un colonisateur particulièrement efficace, mais qui, pour l'instant, n'a pas réussi à s'installer sur d'autres îles des Petites Antilles⁽⁴⁾⁽⁶⁾. En revanche, elle s'est établie à Porto Rico en 1988 et depuis poursuit sa progression dans l'île. Elle est présente à Sainte-Lucie depuis des dizaines d'années, mais peu abondante⁽⁶⁾.

La rainette x-signée (*Scinax cf. x-signatus*)

Cette rainette a été découverte la première fois en Grande-Terre en 2003. C'est une espèce proche de la précédente, originaire d'Amérique du Sud. Les conditions météorologiques humides des années 2004-2005 ont probablement favorisé son expansion naturelle. Elle est présente à Marie-Galante dès 2002 et en Basse-Terre dès 2004. Elle est arrivée en 2007 à La Désirade⁽⁷⁾ et s'y reproduit depuis dans des lagunes d'eau saumâtre à salée.

Nous venons d'observer en Martinique en mars 2010 plusieurs rainettes x-signées. Elles sont arrivées il y a trois ans dans un conteneur livrant une maison en kit construite au Brésil qui exporte ce type de produits dans toute la Caraïbe. La présence de jeunes individus montre que ces pionniers se sont déjà reproduits.. Espèce plutôt forestière dans sa région

d'origine⁽¹¹⁾, elle est volontiers anthropophile en Guadeloupe. Elle fréquente les jardins, les habitations et les matériaux de construction ce qui facilite son transport passif. La rainette x-signée est aussi présente en forêt marécageuse à mangle-médaille (*Pterocarpus officinalis*). Elle a colonisé la région vallonnée et forestière des Grands-Fonds. Elle se reproduit dans tous les types de points d'eau naturels (étangs, lagunes de mangrove, fonds de ravines, prairie humides, mares, eaux saumâtres) et artificiels quelle que soit leur taille. Nous ne savons pas pour l'instant quels pourront être les impacts de cette espèce très opportuniste sur la batrachofaune endémique de Guadeloupe dont elle partage le même biotope, ni sur les espèces d'invertébrés. Compte tenu de sa répartition littorale, de sa résistance à la privation alimentaire et de son abondance en Grande-Terre, cette rainette a de grandes chances d'être transportée sur d'autres îles.

L'allobates de la Martinique
(*Allobates chalcopis*)

En 1994, a été décrite cette nouvelle espèce d'anoure endémique de la Martinique. *Lallobates de la Martinique* appartient à une famille dont le développement passe par le stade têtard



Photo Béatrice Ibéné

libre et qui ne présente aucun représentant dans les îles océaniques. Sa localisation réduite, le fait que des anoures ont été plusieurs fois observés avec des lots de plantes importées du Venezuela pour un jardin paysager, le transfert de plantes de ce jardin dans l'aire de répartition de l'espèce font douter de son endémicité^(5,7). Compte tenu de sa biologie, cette espèce n'est ni envahissante ni invasive.

M. B., F. G., K. Q. & B. I.

Accouplement de rainettes x-signées, Scinax cf. x-signatus. Cette rainette se reproduit dans une grande diversité de milieux naturels et artificiels et en eau saumâtre. Elle a colonisé quatre îles de l'archipel Guadeloupéen en moins de six ans et s'installe actuellement en Martinique.

Bibliographie

(1) Breuil M., 2002 - Histoire naturelle des amphibiens et des reptiles terrestres de l'archipel Guadeloupéen. Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy. Paris, *Patrimoines naturels*, 54 : 339 p.

(2) Grouard S., 2001 - *Subsistance, systèmes techniques et gestion territoriale en milieu insulaire antillais précolombien. Exploitation des vertébrés et des crustacés aux époques Saladoïdes et Troumassoïdes de Guadeloupe (400 av. J.-C. à 1 500 ap. J.-C.)* Thèse de doctorat, M.N.H.N., Paris.

(3) Lenoble A., Grouard S., 2008 - *Évaluation du potentiel des sites naturels et archéologiques de contexte karstique pour la caractérisation des étapes du peuplement animal de l'archipel guadeloupéen.* Rapport final DIREN-CNRS-MNHN, 80 p.

(4) Breuil M., 2003 - In the footsteps of French Naturalists, a "Battle of Iguanas", and "improvements in biodiversity". *Islands and the Sea : essays on Herpetological Exploration in the West Indies*, Henderson R. W. & Powell R. (eds). pp. 255-270. Society Study

Amphibians Reptiles, Ithaca (New York). Contributions to *Herpetology*, vol. 20.

(5) Breuil M., 2009 - The herpetofauna of Martinique : Past, Present, Future. *Appl. Herpetol.*, 6 : 123-149.

(6) Stéhlé H., 1957 - The problems of scientific and applied research in the French Antilles. MS inédit 47 p.

(7) Breuil, M. et Ibéné, B., 2008 - Les Hylidés envahissants dans les Antilles françaises et le peuplement batrachologique naturel. *Bull. Soc. Herp. Fr.* 125 : 41-67.

(8) L'Herminier F.-L., 1817 (?) - Essai sur l'histoire générale naturelle de l'île de Saint-Barthélemy. MS inédit 41 p.

(9) Barbour T., 1930 - Some faunistic changes in the Lesser Antilles. *Proc. New England Zool. Club.* XI. 73-85.

(10) Pons J.-M., Volobouev V., Ducroz J. F., Tillier A., Reudet D., 1999. Is the Guadeloupean raccoon (*Procyon minor*) really an endemic species ? New insights from molecular and chromosomal analyses. *J. Zool. Syst. Evol. Research.* 37:101-108.

(11) Lescure J. et Marty C., 2000 - Atlas des Amphibiens de Guyane. *Patrimoines Naturels*, 45 : 388 p.